

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

 Code du produit
 : AV27-0008 R201
 Page 1 / 20

 Date d'impression
 : 23.04.2018
 N° de version 7

 Révisée le
 : 13.04.2018
 FR FR 000000000004

 1

Section 1: Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

1.1. Identificateur de produit

SC 08 1L R2

AV27-0008 R201 50497436

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation appropriée

Peintures carrosserie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

BASF France SAS Division Coatings Rue André Pommery 60840 Breuil-le-Sec, Z.I. de Breuil-le-Sec France

Adresse E-Mail:

Product-Safety-Coatings@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)3 44 77 77 77 N° de tél. d'urgence ORFILA 33 1 45 42 59 59

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

- Flam. Liq. 3, H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- Eye Dam./Irrit. 2, H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- Skin Sens. 1A, H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- STOT SE 3, H336 Peut provoquer somnolence et des vertiges.
- STOT RE 2, H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Aquatic Chronic 2, H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

Code du produit : AV27-0008 R201 Page 2 / 20 Date d'impression : 23.04.2018 N° de version Révisée le : 13.04.2018 FR FR 0000000004

Conformément au règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Pictogramme de danger:









Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs inflammables. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence et des vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P261 Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de

protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de Prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à

> l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de

malaise.

Conseils de Prudence (Stockage):

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient

fermé de manière étanche.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire Éliminer le contenu/récipient dans un point de

collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage:

acide benzoïque acétate de n-butyle

bis-(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridinyl)-sebacat



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

Code du produit : AV27-0008 R201 20 Page 3 / Date d'impression : 23.04.2018 N° de version Révisée le : 13.04.2018 FR FR 0000000004

solvant naphtas (pétrole) légers aromatiques

Classement de préparations spéciales:

EUH066 L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures

de la peau.

2.3. Autres dangers

Si cela est pertinent, des informations sont données dans cette section sur d'autres dangers qui ne donnent pas lieu à classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Section 3: Composition / informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

résine acrylique, solvant organique

Composants dangereux

conformément au règlement (CE) nº 1272/2008

N° CAS N° CE N° d'enregistrement N° INDEX

% (poids)

Classe, Catégorie, Mention de danger

acétate de n-butyle

204-658-1 01-2119485493-29-XXXX 607-025-00-1 123-86-4

30,0 - < 50,0

Flam. Liq. 3, H226

STOT SE 3, H336

bis-(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridinyl)-sebacat

41556-26-7 255-437-1 01-2119491304-40-XXXX

3,0 - < 5,0

Skin Sens. 1A, H317

Aquatic Acute 1, H400

Aquatic Chronic 1, H410

acide benzoïque

200-618-2 01-2119455536-33-XXXX 65-85-0

2,5 - < 3,0

Skin Corr./Irrit. 2, H315



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

 Code du produit
 : AV27-0008 R201
 Page 4 / 20

 Date d'impression
 : 23.04.2018
 N° de version 7

 Révisée le
 : 13.04.2018
 FR FR 00000000004

Eye Dam./Irrit. 1, H318 STOT RE 1, H372

Aquatic Chronic 1, H410

dérivé de méthyle et de pentaméthyl-1,2,2,6,6 pipéridyle-4

solvant naphtas (pétrole) légers aromatiques

64742-95-6 918-668-5 01-2119486773-24-XXXX 649-356-00-4 1,0 - < 2,0 Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H335 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, se référer au texte intégral dans la section 16.

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de doute, ou si les symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Après inhalation

Evacuer la personne hors de la zone de danger. La garder au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération. Faire appel à un médecin.

Après contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon, rincer abondamment. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

Après contact avec les yeux

Retirer les lentilles de contact. Maintenir les paupières écartées et rincer abondamment à l'eau claire et propre ou avec une solution de rinçage oculaire spéciale et faire appel à un médecin.

Après ingestion

En cas d'ingestion, rincer abondamment la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente) et consulter immédiatement un médecin. Garder la victime au repos. Ne pas faire vomir.



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

 Code du produit
 : AV27-0008 R201
 Page 5 / 20

 Date d'impression
 : 23.04.2018
 N° de version 7

 Révisée le
 : 13.04.2018
 FR FR 00000000004

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données disponibles.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés

Mousse résistant aux alcools, CO2, poudres, eau pulvérisée.

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité Eau en jet

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques sérieux pour la santé.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection

Porter un appareil respiratoire autonome pour pénétrer dans les locaux enfumés.

Indications complémentaires

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent en section 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

Éliminer les sources d'ignition et bien ventiler les locaux. Ne pas respirer les vapeurs.



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

 Code du produit
 : AV27-0008 R201
 Page 6 / 20

 Date d'impression
 : 23.04.2018
 N° de version 7

 Révisée le
 : 13.04.2018
 FR FR 00000000004

 6

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et retenir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer dans des fûts appropriés en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur. Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

6.4. Référence à d'autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre lors de la manipulation

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites au poste de travail.

Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et aérosols de pistolage.

Éviter l'inhalation des poussières de ponçage.

Il est interdit de fumer, de manger et de boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Observer les mesures de protection individuelle décrites au section 8.

Garder les emballages éloignés des sources de chaleur, des étincelles, des flammes nues. Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Le produit peut se charger électrostatiquement : mettre toujours à la terre lors des transvasements. Il est conseillé aux ouvriers de porter des chaussures et des vêtements antistatiques.

Lorsque le personnel doit opérer en cabine, que ce soit pour pistoler ou non, la ventilation risque d'être insuffisante pour maîtriser dans tous les cas les particules et les vapeurs de solvants. Il est alors conseillé que le personnel porte des masques avec apport d'air comprimé durant les opérations de pistolage,



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

Code du produit : AV27-0008 R201 Page 7 / 20 Date d'impression : 23.04.2018 N° de version Révisée le : 13.04.2018 FR FR 0000000004

et ce jusqu'à ce que la concentration en particules et en vapeurs de solvants soit tombée en dessous des limites d'exposition.

Protection contre l'incendie et les explosions

Les vapeurs de solvant sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.

Conserver l'emballage bien fermé et à l'abri de l'humidité dans un endroit frais et bien ventilé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les locaux et les emballages

Les équipements électriques doivent être protégés contre les explosions conformément aux normes en viqueur. Les sols doivent être conducteurs et imperméables aux matières stockées.

Garder les emballages solidement fermés. Ne pas les vider par pression : ces récipients ne sont pas adaptés à cet usage. Fermer avec soin les récipients ouverts et les stocker verticalement pour éviter tout écoulement. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

Incompatibilité de stockage

Tenir à l'écart des matières fortement acides ou alcalines ainsi que des agents oxydants.

Autres indications concernant les conditions de stockage

Toujours conserver dans des récipients correspondant à l'emballage d'origine. Respecter les informations portées sur l'étiquette. Stocker dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'abri de la chaleur et de l'ensoleillement direct. Tenir éloigné des sources d'ignition.

Température de stockage : 5 - 35 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Des informations détaillées sont données dans les fiches techniques.

Section 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

Nº CAS Valeurs limites m1/m3 (ppm) mg/m3

acétate de n-butyle



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

 Code du produit
 : AV27-0008 R201
 Page 8 / 20

 Date d'impression
 : 23.04.2018
 N° de version 7

 Révisée le
 : 13.04.2018
 FR FR 000000000004

 8

123-86-4 VLE 200 940 VME 150 710

Composants présentant des DNEL

65-85-0: acide benzoïque

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets locaux: 6,3

mg/m3

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets

systémiques: 10,4 mg/m3

Domaine d'application: travailleur(par voie cutanée)

Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets locaux: 4,5

mg/cm2

Domaine d'application: travailleur(par voie cutanée)

Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets

systémiques: 34,7 mg/kg bw/d

123-86-4: acétate de n-butyle

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets locaux: 480

mg/m3

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets

systémiques: 48 mg/m3

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à court-terme - effets

systémiques et locaux: 960 mg/m3

Domaine d'application: travailleur(par voie cutanée)

Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets

systémiques: 7 mg/kg bw/d

41556-26-7: bis-(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridinyl)-sebacat

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets

systémiques: 2,35 mg/m3

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à court-terme - Effets

systémiques: 2,35 mg/m3

Domaine d'application: travailleur(par voie cutanée)

Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

Code du produit : AV27-0008 R201 Date d'impression : 23.04.2018 Révisée le : 13.04.2018

N° de version

FR FR 0000000004

Page 9 /

20

systémiques: 2,5 mg/kg bw/d

Domaine d'application: travailleur(par voie cutanée)

Effets possibles sur la santé: Exposition à court-terme - Effets

systémiques: 2,5 mg/kg bw/d

82919-37-7: dérivé de méthyle et de pentaméthyl-1,2,2,6,6 pipéridyle-4

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets

systémiques: 2,35 mg/m3

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à court-terme - Effets

systémiques: 2,35 mg/m3

Domaine d'application: travailleur(par voie cutanée)

Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets

systémiques: 2,5 mg/kg bw/d

Domaine d'application: travailleur(par voie cutanée)

Effets possibles sur la santé: Exposition à court-terme - Effets

systémiques: 2,5 mg/kg bw/d

64742-95-6: solvant naphtas (pétrole) légers aromatiques

Domaine d'application: travailleur(Inhalation)

Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets

systémiques: 150 mg/m3

Domaine d'application: travailleur(par voie cutanée)

Effets possibles sur la santé: Exposition à long terme - effets

systémiques: 25 mg/kg bw/d

Composants présentant des PNEC

65-85-0: acide benzoïque

sol: 0,151 mg/kg eau: 0.34 mg/l

123-86-4: acétate de n-butyle

> sol: 0,0903 mg/kg eau: 0,18 mg/l

41556-26-7: bis-(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridinyl)-sebacat

eau: 0,0022 mg/l

82919-37-7: dérivé de méthyle et de pentaméthyl-1,2,2,6,6 pipéridyle-4

eau: 0,0022 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

 Code du produit
 : AV27-0008 R201
 Page 10 / 20

 Date d'impression
 : 23.04.2018
 N° de version 7

 Révisée le
 : 13.04.2018
 FR FR 00000000004

 10
 10

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation. Ceci peut être obtenu par une aspiration locale ou par une ventilation générale des locaux. Si cela est insuffisant pour maintenir les concentrations de polluants sous les valeurs limites au poste de travail, porter un appareil respiratoire approprié et agréé pour cet usage.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Lorsque les utilisateurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux valeurs limites au poste de travail, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

Le ponçage à sec, le découpage et/ou le soudage autogène du film durci peuvent entraîner un dégagement de poussières et/ou de fumées dangereuses. Si possible, effectuer tout ponçage à l'eau. Si l'exposition aux poussières et fumées ne peut être évitée malgré la mise en place d'une aspiration locale, porter une protection respiratoire appropriée.

En cas de contact avec des aérosols, utiliser un demi-masque de protection respiratoire A1P2.

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Exemple de gant approprié : gant de protection contre les substances chimiques, testé selon la norme européenne EN 374, de matériau : p.e. gants caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau: = 0,7 mm

Pour les indications sur le temps de passage, s'adresser aux fabricants de gants.

Les indications reposent sur des informations fournies par les fabricants de gants ou les producteurs de matières premières, ou sur des données tirées de la littérature sur les constituants chimiques du produit.

Toujours vérifier l'adéquation du gant à son utilisation au poste de travail (exemples : résistance mécanique; compatibilité avec le produit, propriétés antistatiques).

Suivre les instructions et les informations du fabricant des gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au changement des gants.

Changer les gants dès qu'ils présentent des détériorations ou les premiers signes d'usure. Il est conseillé d'appliquer une protection cutanée préventive (crème protectrice).



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

 Code du produit
 : AV27-0008 R201
 Page 11 / 20

 Date d'impression
 : 23.04.2018
 N° de version 7

 Révisée le
 : 13.04.2018
 FR FR 00000000004

 11

Protection des yeux

Requise s'il y a risque de contact avec les yeux.

Utiliser lunettes étanches.

Protection corporelle

Porter des vêtements antistatiques et ignifuges en fibres naturelles et/ou fibres synthétiques calorifuges.

Porter des vêtements de protection. Vêtements de protection requis : sur-vêtement jetable résistant aux produits chimiques

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 7 et 12

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : spécifique

PH : NA

Changement d'état physique

Température d'ébullition /

Intervalle de distillation : 124 - 128 °C

Point de fusion /

Intervalle de fusion : DND

Point d'éclair : +023 °C ISO 3679

Température d'auto-inflammation: > 200 °C

solvants

Limite inférieure d'explosion : > 35 g/m3

Limite supérieure d'explosion : DND

Pression de vapeur : 10,7 hPa à 20°C

Densité : 1,008 g/cm3 à 20°C

Solubilité : non miscible à l'eau



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

 Code du produit
 : AV27-0008 R201
 Page 12 / 20

 Date d'impression
 : 23.04.2018
 N° de version 7

 Révisée le
 : 13.04.2018
 FR FR 00000000004

 12

Viscosité : 186,4 mm2/s

9.2. Autres informations

Temps d'écoulement : >057/5 s à 20°C ISO 2431

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage décrites au (voir section 7).

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart des matières fortement acides et alcalines et des oxydants afin d'éviter les réactions exothermiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Le mélange a été évalué selon le règlement (CE) N° 1272/2008. Autres informations, voir section 2 et 3.

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

 Code du produit
 : AV27-0008 R201
 Page 13 / 20

 Date d'impression
 : 23.04.2018
 N° de version 7

 Révisée le
 : 13.04.2018
 FR FR 000000000004

 13
 13

valeurs limites au poste de travail indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, dommages causés aux reins, au foie et au système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autre sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience. L'inhalation répétée ou continue de concentrations de solvants supérieures à la valeur limite au poste de travail peut entraîner l'apparition de troubles durables du système nerveux central, tels qu'encéphalopathie toxique chronique, ainsi que modifications du comportement et troubles de la mémoire. Les solvants peuvent, par pénétration percutanée, causer certains des effets mentionnés plus haut. Un contact prolongé ou répété avec le produit nuit au renouvellement naturel du film hydrolipidique de la peau et peut entraîner une dermatite de contact non allergique et/ou une pénétration percutanée.

Toxicité aiquë

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Des projections dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénécité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)</u> Peut provoquer somnolence et des vertiges.

<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)</u> Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

 Code du produit
 : AV27-0008 R201
 Page 14 / 20

 Date d'impression
 : 23.04.2018
 N° de version
 7

 Révisée le
 : 13.04.2018
 FR FR 00000000004
 14

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Section 12: Informations écologiques

Aucun résultat de test n'est disponible pour ce produit.

Ne pas répandre de produit dans les cours d'eau ou dans les canalisations.

Le mélange a été évalué selon le règlement (CE) N° 1272/2008 et classé d'après ses propriétés écotoxicologiques. Détails en sections 2 et 3.

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

* 12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité des composants dangereux pour l'environnement cités au section 3:

N° CAS Méthode de test Biodégradabilité en %

solvant naphtas (pétrole) légers aromatiques

64742-95-6 OECD 301 A facilement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

DND

12.4. Mobilité dans le sol

DND

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH): Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable).

* 12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

 Code du produit
 : AV27-0008 R201
 Page 15 / 20

 Date d'impression
 : 23.04.2018
 N° de version 7

 Révisée le
 : 13.04.2018
 FR FR 00000000004

 15

1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Section 13: Considérations relatives à l#élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Produits usages

Recommandations

Se conformer aux réglementations communautaires, nationales et locales concernant l'élimination des déchets industriels. Faire transporter et détruire les déchets par l'exploitant d'une installation agréée. En cas de valorisation thermique, ne pas incinérer d'emballages fermés et n'incinérer que dans une installation agréée pour la catégorie de produits à détruire.

Catalogue européen des déchets

Décision 2014/955/UE de la Commission du 18 décembre 2014:

08 01 11*

Déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) et du décapage de peintures et vernis;

déchets de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Les déchets figurant sur la liste et marqués d'un astérisque (*) sont des déchets dangereux au sens de la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

Emballage non nettoyé

Recommandations

Les emballages vidés de manière conforme aux réglementations doivent être soumis au recyclage des ferrailles ou au reconditionnement. Les emballages qui n'auraient pas été vidés de manière conforme aux réglementations doivent être éliminés selon la directive 91/689/CEE. Faire transporter et valoriser ces déchets d'emballage par l'exploitant d'une installation agréée. Stocker et mettre à disposition les déchets d'emballage dans des conditions propres à favoriser leur valorisation ultérieure : ne pas mélanger les déchets qui ne peuvent être valorisés selon les mêmes procédés. Valorisation : reconditionnement, recyclage ou valorisation thermique.

Section 14: Informations relatives au transport



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

 Code du produit
 : AV27-0008 R201
 Page 16 / 20

 Date d'impression
 : 23.04.2018
 N° de version 7

 Révisée le
 : 13.04.2018
 FR FR 000000000004

16

Transport terrestre (ADR/RID):

1263

Transport maritime (IMDG):

1263

Transport aérien (IATA/ICAO):

1263

Transport fluvial intérieur (ADN):

non évalué

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Transport terrestre (ADR/RID):

PEINTURES

Transport maritime (IMDG):

PAINT (BIS-(1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYL)SEBACATE)

Transport aérien (IATA/ICAO):

PAINT

Transport fluvial intérieur (ADN):

non évalué

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Transport terrestre (ADR/RID):

3

Transport maritime (IMDG):

3

Transport aérien (IATA/ICAO):

3

Transport fluvial intérieur (ADN):

non évalué

14.4. Groupe d'emballage

Transport terrestre (ADR/RID):

III

Transport maritime (IMDG):

III

Transport aérien (IATA/ICAO):



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

 Code du produit
 : AV27-0008 R201
 Page 17 / 20

 Date d'impression
 : 23.04.2018
 N° de version 7

 Révisée le
 : 13.04.2018
 FR FR 000000000004

 17

III

Transport fluvial intérieur (ADN):

non évalué

14.5. Dangers pour l'environnement

Transport terrestre (ADR/RID):

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Transport maritime (IMDG):

Marine Pollutant (hindered amine light stabilizer)

Transport fluvial intérieur (ADN):

non évalué

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport terrestre (ADR/RID):

Code de restriction en tunnel: D/E

Code danger 30

Transport maritime (IMDG):

N° EMS: F-E, S-E

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non évalué

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Données relatives à la directive COV 1999/13/CE (du produit livré)

Solvants organiques volatils : 37 % COV : 37 % Substances CMR volatiles : Néant

Informations sur la Directive DecoPaint (2004/42/CE)

Sous-catégorie conformément à l'annexe IIB : d

Valeur limite pour la teneur max. en COV

conformément à l'annexe IIB : 420 g/l

Teneur en COV du produit prêt à l'emploi,

ISO 11890-2 :419 g/l



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

 Code du produit
 : AV27-0008 R201
 Page 18 / 20

 Date d'impression
 : 23.04.2018
 N° de version
 7

 Révisée le
 : 13.04.2018
 FR FR 00000000004
 18

Réglementations nationales

Classe de danger - eau : 2 (AwSV du 01.08.2017) (Allemagne)

* TA-Luft 2002 (Allemagne)

5.2.5: Gaz organiques, règle générale

35 %

<u>Code de la Sécurité Sociale (Art. L 461-1 à L 461-8)</u> (France) Tableaux des maladies professionnelles n°:

Code de la Sécurité Sociale (Art. D 461-1) (France) Tableaux des maladies à caractère professionnel n° : A601, A607

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique non exigée.

Section 16: Autres informations

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Cette fiche de données de sécurité est conforme à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement (UE) 2015/830.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne dégagent pas l'utilisateur de son obligation de procéder à une évaluation des risques conformément à la directive 98/24/CE.

Indications relatives aux dangers des composants mentionnés dans le section 2 et 3

Aquatic Acute

Danger pour le milieu aquatique - aigu

Aquatic Chronic

Danger pour le milieu aquatique - chronique

Asp. Tox.

Danger par aspiration

Eye Dam./Irrit.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Flam. Liq.

Liquides Inflammables

STOT RE

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

STOT SE

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Skin Corr./Irrit.



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

 Code du produit
 : AV27-0008 R201
 Page 19 / 20

 Date d'impression
 : 23.04.2018
 N° de version
 7

 Révisée le
 : 13.04.2018
 FR FR 00000000004
 19

Corrosion/irritation cutanée

Skin Sens.

sensibilisation de la peau

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H318

Provoque des lésions oculaires graves.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

н336

Peut provoquer somnolence et des vertiges.

H372

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pour les systèmes multi-composants, tenir compte des données de sécurité de tous les composants.

Explication des abréviations :

DND données non disponibles

NA non applicable

VLE Valeurs limites d'exposition à court terme - France VME Valeurs limites de moyenne d'exposition - France

Des modifications concernant le contenu du texte ont été apportées aux points signalés par *.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) nº 1907/2006

Nom du produit: SC 08 1L R2

 Code du produit
 : AV27-0008 R201
 Page 20 / 20

 Date d'impression
 : 23.04.2018
 N° de version
 7

 Révisée le
 : 13.04.2018
 FR FR 00000000004

les domaines d'application du produit ne peuvent être déduites des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.